



> Crédits photo de couverture : Commission européenne

Promouvoir une justice équitable pour une Europe juste : le Conseil des barreaux européens (CCBE) lance son manifeste en vue des élections européennes de 2024.

Dans la perspective des élections du Parlement européen de 2024 et de la prochaine Commission européenne, le CCBE appelle les institutions de l'Union européenne (UE) à défendre un système judiciaire équitable et efficace qui respecte les principes de la justice, des droits fondamentaux et de l'état de droit.

À cette fin, le CCBE exhorte les décideurs politiques de l'UE à donner la priorité à cinq points clés dans leurs agendas politiques :

1

une Europe qui défend l'état de droit, les droits fondamentaux et la démocratie, et qui préserve le rôle d'une profession d'avocat indépendante dans la défense de ces valeurs. Les institutions de l'UE devraient imposer un respect strict de ces principes à toutes les parties impliquées dans leur processus décisionnel et veiller à ce que la législation européenne défende les valeurs fondamentales et le rôle de la profession d'avocat afin de maintenir l'état de droit et l'intégrité des systèmes de justice européens.

2

le besoin de garantir que le processus législatif européen est guidé par des normes qui ont une incidence positive sur l'administration de la justice. L'UE devrait organiser des réunions annuelles avec tous les acteurs concernés par l'administration de la justice afin de procéder à un échange de points de vue continu et constructif sur la législation et les questions qui ont une incidence sur l'état de droit.

3

des ressources adéquates pour le système judiciaire et un système d'aide juridique efficace et doté de ressources suffisantes. L'UE devrait veiller à ce que les États membres allouent des ressources financières et humaines adéquates au système judiciaire et garantir un financement suffisant de l'UE pour soutenir le développement d'un espace européen de justice qui permette aux justiciables de faire valoir efficacement leurs droits dans d'autres États membres de l'UE et garantisse un mécanisme de coopération judiciaire transfrontalière performant. Les institutions de l'UE devraient également veiller à ce que les États membres disposent d'un système d'aide juridique accessible, simple et doté de ressources suffisantes afin de garantir une représentation juridique adéquate pour tous.

4

une formation complète pour les praticiens de la justice. L'UE devrait mettre en place un mécanisme de financement destiné à faciliter une formation à grande échelle, rentable, bien financée et structurée pour les avocats dans l'ensemble de l'UE.

5

la mise en œuvre adéquate des garanties procédurales en matière pénale. L'UE devrait veiller à la bonne application des garanties procédurales existantes et en introduire de nouvelles afin d'accroître la confiance dans la reconnaissance mutuelle des mesures de justice pénale.

Le président du CCBE, Pierre-Dominique Schupp a déclaré aujourd'hui :

“



”

L'Union européenne a déjà beaucoup œuvré pour la création d'un espace européen de justice, mais beaucoup reste à faire pour préserver les acquis et améliorer la justice en Europe. Cet objectif passe nécessairement par une défense sans faille des droits fondamentaux, de la démocratie et de l'état de droit ainsi qu'un soutien fort aux acteurs de justice essentiels que sont les avocats. A travers notre manifeste, nous demandons aux acteurs politiques d'agir concrètement pour une Europe plus juste, où l'état de droit est respecté et la justice accessible à tous.



LIRE LE MANIFESTE DU CCBE

À propos du CCBE | ccbe.eu

Le CCBE représente les barreaux de 46 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux d'Europe. Le CCBE est une association internationale sans but lucratif de droit belge.

